



# Le Parlement européen réclame plus de moyens contre la maladie de Lyme



shutterstock\_648467011

 *Euractiv fait partie de The Trust Project >>>*

Pour la première fois, les eurodéputés ont demandé à la Commission européenne d'allouer des fonds supplémentaires pour la recherche sur la maladie de Lyme, qui touche de plus en plus d'Européens.

« Il est essentiel de mettre cette question à l'agenda », appuie Frédérique Ries, eurodéputée belge du groupe ALDE, qui a rédigé avec plusieurs membres de la commission Environnement une résolution sur la maladie de Lyme.

Cette résolution, qui fait consensus au sein du Parlement, a été adoptée jeudi 15 novembre à Strasbourg. « Nous demandons à la Commission d'harmoniser la recherche et la prévention au sein de l'UE. L'élaboration d'un vaccin est essentiel », explique l'élue belge. Un tel vaccin n'existe pas encore, à ce jour.

La Banque européenne d'investissement a injecté 25 millions d'euros en 2016 pour la recherche d'un vaccin contre la maladie de Lyme. L'effort financier de la Commission européenne, lui, porte principalement sur l'amélioration du diagnostic de la maladie. 16 millions y sont alloués.

### **Diagnostic défaillant**

L'une des difficultés critiques de cette maladie est sa détection. Après la morsure de la tique, elle peut dans un premier temps passer inaperçue ou être confondue avec d'autres affections, entraînant des conséquences désastreuses.

« Le test Elisa n'est pas fiable, il laisse certains patients sans recours alors qu'ils sont bien malades », s'émeut Frédérique Ries.

« L'ajout de la borréliose de Lyme à la liste des maladies à déclaration obligatoire est une première reconnaissance et est essentielle à la mise en réseau entre pays européens », fait-elle valoir.

Cette liste, établie par le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (CEPC), répertorie les maladies infectieuses pour lesquelles un signalement doit être fait aux autorités. Lyme vient d'y être ajoutée.

### **L'harmonisation ne dépend pas de la Commission européenne**

A partir de 2019, tous les cas signalés en 2018 et après seront officiellement recensés par l'Union européenne, pour aider à une meilleure transmission des informations entre les états membres.

Mais c'est la prise en compte même de la maladie qui pose problème d'un État à l'autre. La France et l'Allemagne, notamment, ne sont pas sur la même longueur d'onde.

« Il y a des cas incroyables de patients français obligés d'aller se soigner de l'autre côté de la frontière parce que les médecins ne reconnaissent pas leur pathologie », dénonce Viviane Schaller, vice-présidente de l'association Lyme sans frontières.

« La Commission n'est pas compétente en matière d'harmonisation, a relevé Vera Jourova, la commissaire tchèque, qui débattait avec les députés. C'est aux États de s'accorder entre eux. »

### **Lyme s'étend**

En attendant, à cause du changement climatique, les zones géographiques concernées par le problème sont de plus en plus nombreuses. Les tiques, par qui arrive la maladie, quittent les zones de forêt ou de montagne où elles étaient cantonnées et envahissent des zones péri-urbaines jusque là épargnées.

« En moyenne, 22 cas pour 100 000 personnes sont recensés tous les ans en Europe, chiffre la commissaire. Ce nombre est croissant et c'est une vraie préoccupation de santé. »

Une récente étude de Santé publique France montre que 50 000 cas ont été recensés en France métropolitaine en 2016. Si les médecins français étaient appelés à modifier leurs critères de détection pour les aligner sur une norme européenne, ce chiffre pourrait encore être revu à la hausse.

Au total, près d'un million d'européens sont touchés par la borréliose de Lyme. Elle se manifeste par des lésions cutanées, des troubles neurologiques ou des douleurs articulaires. Dans les cas les plus graves, elle peut être fatale.

© 1999 - 2024 | Efficacité et Transparence des Acteurs Européens . EURACTIV MEDIA NETWORK BV. | [Termes & conditions](#) | [Nous contacter](#)

